Section CFDT PCA Rennes

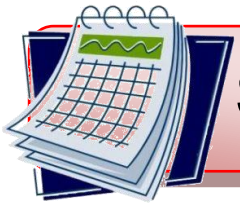

SEMAINE 15

Exemple de traitement :

Mesures particulières pour le personnel en horaire de journée **à SOCHAUX**.

Les Ouvriers et TAM en horaire de journée seront mis en H- (APLD) sur les 5 jours de la semaine 10.
Comme les salariés en horaire d'équipe, ils seront indemnisés à 90 % de leur salaire net (75 % du brut).
Les heures non travaillées n'incrémenteront pas le compteur collectif.

Pour les Cadres, en horaire de journée ou en équipe, il n'y aura pas de mesures de H-. Par contre, la prise de congés sera favorisée.

Quelle sera la solution retenue à Rennes pour la Semaine 15 ?

Avis CFDT :

Nous souhaitons l'application de l'APLD à Rennes pour le personnel de journée. Pour les cadres, il ne doit pas y avoir de forcing pour poser des congés.

Votre avis nous intéresse, contactez la CFDT

"Ne pas jeter sur la voie publique"